

Élaborer un nouveau projet d'établissement porteur de sens en CMPP et/ou CAMSP

La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution
Vauvenargues

Un projet d'établissement doit être élaboré ou révisé au minimum tous les 5 ans.

Outre la description de l'organisation et du fonctionnement, ce projet écrit devrait préciser les axes de travail des prochaines années. Dans un environnement évolutif, il s'agit d'un travail important, tant pour la stratégie de l'établissement que pour la visibilité apportée à l'équipe que pour la qualité des suivis. En toute rigueur, ce travail devrait être participatif.

Apports attendus

Une aide méthodologique permet d'optimiser le temps et l'énergie de l'équipe. Elle ouvre aussi sur d'autres expériences. Elle apporte un espace de réflexion, de respiration, une aide à la structuration du projet. Elle facilite l'acquisition d'une vision et une élaboration adaptée aux besoins de l'établissement, des enfants, des familles et le cas échéant des partenaires. Elle constitue un véritable levier d'accompagnement des évolutions à mener.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une méthode facilitant l'élaboration du projet d'établissement
- Savoir définir des axes stratégiques adaptés à un CMPP et/ou CAMSP
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

- I. Qu'est-ce qu'un projet d'établissement en CMPP/CAMSP ?**
 - Notion de projet
 - Enjeux, objectifs
 - Obligations liées à la démarche
 - Spécificités CMPP et CAMSP
- II. Quels sont les éléments à prendre en compte ?**
 - Projet d'équipe(s)
 - Commande publique, CPOM
 - Projet associatif
 - Besoins des enfants et des familles
 - Guidance parentale
 - Evolution des politiques publiques
 - Nouveau champ d'évaluation des ESMS (HAS, mars 2022)
- III. Contenu du projet et choix stratégiques**
 - Axes stratégiques
 - Contenu obligatoire (à jour loi du 7 fév. 2022)
 - Contenu habituel, contenu souhaitable
 - Cœur du projet

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion ; ateliers (si plusieurs jours)

Pré-requis

Néant

IV. Comment l'élaborer ?

- Etapes (méthodo ANESM-HAS)
- Evaluation du projet actuel
- Attentes : gouvernance, direction, équipes, partenaires
- Besoins des enfants et des familles
- Temps à y consacrer, temps disponible
- Finalisation

V. Conditions de la réussite

- Démarche
- Outils, groupes de travail, pilotage
- Leviers, apports attendus
- Pièges à éviter

VI. Atelier(s) de travail

Pour les formations de plusieurs jours et selon les besoins : ateliers thématiques ou au rythme des étapes du projet

VII. Évaluation - bilan



Intra* : 1 à 5 jours selon besoin



Formateur-consultant



A partir de 1 690 €* (1 jour)



Sur mesure : nous contacter

Accompagnement de projet

Nous contacter

Modules complémentaires

- Politiques publiques : quels impacts sur la clinique en CMPP/CAMSP ?
- Dossier et écrits professionnels en CMPP et/ou CAMSP
- Projet personnalisé en CMPP/CAMSP

Information et inscription

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr